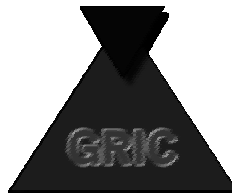


Les Amériques en avril et mai 2002

Afef Benessaieh



“Our Goal is to ignite a new era of global economic growth through a world trading system that is dramatically more open and more free. We must reject a protectionism that blocks the path to prosperity for developing countries. We must reject policies that would condemn them to permanent poverty”

— George W. Bush, juillet 2001 —

Le thème du mois est sans conteste celui du regain protectionniste aux Etats-Unis : d’abord le bois d’oeuvre, puis l’acier, mais encore le *Farm Bill*, et les débats au Congrès sur la *Trade Promotion Authority* sous une forme qui ne ressemble plus que très vaguement à ce qui avait été mis en place dans la Loi sur le commerce de 1974 pour simplifier la tâche de l’exécutif dans ses négociations commerciales internationales. De quoi énerver sérieusement leurs partenaires commerciaux, déjà fort échaudés par l’unilatéralisme agressif de la Maison blanche. Il faut aussi ce mois-ci signaler l’entrée en force de l’Union européenne dans l’hémisphère, avec la signature de l’accord de libre-échange avec le Chili et la tenue d’un Sommet UE-Amérique latine et Caraïbes à Madrid à la mi-mai. En somme, chacun avance ses pions, comme pour mieux se préparer à la partie de bras de fer qui s’annonce, à commencer à l’OMC où les négociations commerciales multilatérales devraient débiter sous peu.

* *
*

COMMERCE À L'AMÉRICAIN

Le renouvellement du Fast Track

C'est par une très forte majorité de 66 voix contre 30 que le Sénat a adopté jeudi 23 mai le projet de loi accordant la *Trade Promotion Authority* (TPA) à la présidence. L'administration Bush n'est pas au bout de ses peines pour autant. Passant outre la menace d'un veto présidentiel, le sénat a considérablement affaibli le projet de loi voté par la Chambre des représentants, et ce faisant, la crédibilité de l'administration dans les futures négociations. L'amendement Dayton-Craig donne en effet droit de regard au Congrès sur les négociations sur les mesures anti-dumping et compensatoires, au motif que les accords signés dans ce domaine ont de plus en plus d'effets sur les législations nationales. Il s'agit maintenant pour les deux chambres de s'entendre sur une version finale. Mais déjà, un mouvement se dessine à la Chambre des représentants pour accepter l'amendement du sénat. Histoire de corser un peu plus le débat, les républicains veulent revenir à la charge sur la question des textiles et vêtements et les démocrates sur les mesures en faveur des travailleurs ayant perdu leur emploi pour cause de libre-échange. L'administration présidentielle a déjà fait un pas en direction des démocrates en acceptant de tripler, pour les faire passer à quelque 1,2 milliard de \$ É.U. par année, les sommes octroyées aux programmes de transition destinés à venir en aide aux travailleurs ayant perdu leur emploi à cause de l'ALENA et de l'OMC. Elle a également accepté de prendre en charge 70 % des coûts de l'assurance-maladie des chômeurs du libre-échange. Le problème est maintenant que les élections arrivent rapidement et que si un compromis est toujours possible d'ici juillet, l'administration présidentielle aura beaucoup à faire pour convaincre non seulement les démocrates mais également les députés de son propre camp. Nombre de républicains ayant voté en faveur de la *Trade Promotion Authority* ne cachent pas

qu'ils voteront cette fois contre, question évidemment d'obtenir de nouvelles concessions et autres promesses à forte saveur électorale. L'administration est complètement piégée. Vaut-il mieux pour elle avoir d'ici l'été une *Trade Promotion Authority* tellement sous contrôle du Congrès que personne ne prendra les négociateurs américains au sérieux, ou plutôt laisser le projet de loi s'enliser et revenir à la charge après les élections ? Beau dilemme...

Le Farm Bill

L'agriculture est maintenant sur la table des dossiers commerciaux explosifs. Solidement renforcé par le Congrès, le *Farm Bill* (*Farm Security and Rural Investment Act*) a été signé sans surprise par le président Bush le 13 mai. Le vote est d'ailleurs on ne peut plus clair et bipartisan : 280 voix contre 141 à la Chambre des représentants et 64 voix contre 35 au Sénat. Le nouveau programme prévoit une augmentation de près de 80 % des subventions aux agriculteurs, pour un total allant entre de 165 et 190 milliards de \$ É.U. sur les prochains dix ans. Les programmes de conservation des terres agricoles voient leurs ressources augmenter de 80 %, tandis que les subventions céréalières et laitières vont augmenter de quelque 60 % grâce à un système de prix garantis. Les montants des subventions sont plafonnés à 360 000 dollars par exploitation. Les réactions ne se sont pas fait attendre : le Canada a crié au scandale, et celui-ci, à l'instar de l'UE, pourrait incessamment amener les États-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce pour pratiques déloyales au commerce. Celle-ci fait notamment valoir que ce projet de loi est en "contradiction flagrante" avec les règles régissant le commerce international qui ont été réaffirmées à Doha l'automne dernier par les membres de l'OMC.

On se rappellera que l'un des points saillants de la rencontre de Doha avait concerné la question des subventions agricoles dans les pays développés et l'accès à ces marchés, les États-Unis, comme l'UE, s'étaient, quoique mollement on s'entend, engagés à étudier de plus près la question et à ne pas hausser leurs subsides à ces secteurs... Mis à part l'UE qui proteste bruyamment mais avec une mauvaise foi troublante, plusieurs gros joueurs du Tiers Monde comme le Brésil prennent sérieusement ombrage de cette nouvelle initiative protectionniste états-unienne. Le Brésil a déjà déposé une plainte pour subsides contre le soja des États-Unis, et il étudie la possibilité de surtaxer lourdement le coton américain. On peut donc s'attendre à ce qu'une coalition Nord-Sud s'organise rapidement pour dénoncer la situation devant l'OMC.

Premier exportateur mondial de produits agricoles, avec 12,7 % des exportations mondiales en 2000 (OMC), devant la France (6,5 %), le Canada (6,2 %), les Pays-Bas (6,1 %) et l'Allemagne (5 %), les États-Unis sont également les premiers importateurs mondiaux avec 11 % des importations mondiales, devant le Japon (10,3 %), l'Allemagne (6,9 %), le Royaume-Uni (5,4 %) et la France (5 %). En 1980, les produits agricoles représentaient 18,8 % des exportations totales de marchandises ; en 2000, environ 7 %. En 2001, 45 % des exportations agricoles étaient destinées aux pays industrialisés (Union européenne, Japon, Canada), et 22 % à l'Amérique latine (en incluant le Canada, l'hémisphère occidental absorbe environ 37 % des exportations de produits agricoles. Aussi, la production agricole occupe une part importante du PIB américain, et avec les échéances électorales qui s'en viennent, on comprend tout l'enjeu politique de la nouvelle loi agricole, mais sur le front des négociations commerciales à l'OMC, le moins qu'on puisse dire, c'est que c'est mal parti. Le Groupe de Cairns a d'ailleurs immédiatement réagi par un communiqué incisif en date du 15 mai. Pour le Groupe, la

nouvelle législation est contraire à l'esprit de Doha et ne peut que rendre plus difficile la tâche de l'administration américaine à jouer son rôle de leader dans les négociations agricoles.

Dans la guerre des chiffres, l'Union européenne choisit évidemment les siens¹, mais on peut s'attendre à ce que les Européens reluquent maintenant à réduire leurs subventions et continuer de se désengager du secteur agricole. Le moins qu'on puisse dire c'est que six mois à peine après le difficile compromis Doha, et alors même que les négociations commerciales n'ont même pas encore débuté, les choses commencent à dérailler sérieusement, au point que les directeurs généraux du FMI et de l'OMC et le président de la Banque mondiale aient éprouvé le besoin de faire une déclaration commune le 16 mai dernier, ce qui est inusité, pour rappeler aux

¹. Dans un mémo en date du 15 mai, l'Union européenne quant à elle met les points sur les "i". D'abord, une étude montre que depuis 20 ans, chaque fois que les prix du blé ont baissé de 1 %, les aides fédérales à l'agriculture ont augmenté en moyenne de 3,2 %. Ensuite, reprenant les chiffres de l'OCDE pour 2000, l'Union européenne souligne que si les aides agricoles s'élèvent à 49 milliards de \$ É.U. aux États-Unis comparativement à 90 milliards au sein de l'Union, l'aide par agriculteur « à temps complet » est de 20 000 \$ par année aux États-Unis comparativement à 14 000 \$ pour l'Union européenne. Par habitant, le coût des aides agricoles est de 338 \$ aux États-Unis comparativement à 276 \$ en Europe communautaire. Par ailleurs, si, en valeur de production, les secteurs agricoles européen et américain sont comparables, 190 milliards de \$ É.U. en 2000, les terres agricoles en Europe ne représentent que le tiers des terres exploitées aux États-Unis, et les aides sont distribuées entre 7 millions de fermes en Europe comparativement à 2 millions aux États-Unis. Enfin, relevant le manque de compétitivité de l'agriculture américaine, l'Union européenne prend un malin plaisir à souligner que la forte progression des exportations américaines n'est due qu'aux mesures de soutien de tous ordres, alors que de leurs côtés, les Européens, se pliant aux exigences de l'OMC, ont réduit la part des subventions à l'exportation de 25 % de la valeur des exportations en 1992 à 5 % aujourd'hui.

L'étude de l'OCDE (*Politiques agricoles des pays de l'OCDE. Suivi et évaluation*, Paris, 2001) constate effectivement le recul des sommes versées au soutien à l'agriculture. Celui-ci représente environ le tiers des recettes agricoles dans l'ensemble des pays OCDE. Le Japon arrive loin en tête, 65 %, devant l'Union européenne (40 %), les États-Unis (23 %) et le Canada (19 %). Il n'en demeure pas moins que l'Union européenne, avec 34 % du total, arrive en tête pour les montants versés. Quant aux subventions à l'exportation, ce n'est pas moins de 90 % de toutes les subventions versées par les pays membres qui originent de l'Union. Ce qui vient apporter un bémol au mémo de l'UE.

principaux intéressés les engagements pris à Doha, en faveur des pays en développement en particulier, et condamner ouvertement le protectionnisme, même si, diplomatie oblige, personne n'est directement visé.

Représentés à la réunion ministérielle de l'OCDE, le 16 mai, par Peter Allgeier, et non par Robert Zoellick, les États-Unis ont dû faire face aux critiques. Mais on connaît le discours. Celui-ci a réitéré l'engagement "sans équivoque" des États-Unis en faveur du libre-échange et du processus de Doha, rappelé que la stratégie américaine dans le domaine agricole repose sur trois piliers, soit l'accès aux marchés, l'élimination des subventions à l'exportation ainsi que du soutien domestique, et bien entendu défendu les mesures prises dans l'acier et le *Farm Bill* en rappelant à leurs « partenaires » quatre choses : (1) les États-Unis sont toujours prêts à négocier avec le Japon et l'union européenne dans le cas de l'acier ; (2) le soutien apporté aux agriculteurs reste en deçà du plafond par l'OMC, soit 19 000\$; (3) les tarifs douaniers dans le domaine

agricole sont plus bas aux États-Unis que partout ailleurs (12 % en moyenne aux États-Unis comparativement à 30 % en Europe et à 50 % au Japon) ; et, (4) l'union européenne dépense chaque année quelque 61 milliards de dollars en mesures de soutien pour son agriculture et le Japon 31 milliards (contre quelque 50 milliards pour les États-Unis). Bref, comme d'habitude, on écoute les autres, on leur fait la leçon, s'ils sont d'accord avec nous tant mieux, mais de toute manière cela ne change rien, on fait ce qu'on veut. À Madrid pour le sommet UE-ALC des 17 et 18 mai, Fernando E. Cardoso a eu cette belle répartie : « There is a perception that protectionism is condemned when it is an instrument of development for the poor, but not when it is a weapon of defence for the privileges of the rich. » En attendant, dans le dossier de l'acier, l'Organe du règlement des différends de l'OMC, passant outre les objections des États-Unis, a décidé, le 3 juin, de donner suite à la demande de l'Union européenne et d'établir un groupe spécial chargé d'examiner le différend.

ALÉNA

États-Unis

La vigueur de l'économie américaine continue de surprendre les observateurs. La croissance du Produit intérieur brut (PIB) a atteint les 5,6 % au premier trimestre, sur une base annuelle, comparativement à 1,7 % au quatrième trimestre 2001. L'accélération est notable. Selon le Département du Commerce, il s'agit de la hausse trimestrielle la plus importante depuis deux ans. Les principaux facteurs en sont les dépenses de consommation (+ 3,5 %), les dépenses publiques (7,9 %) et surtout les investissements résidentiels (+15,7 %). Au mois d'avril, les ventes de détail ont, quant à elles, augmenté de 1,2 % (par rapport à mars), une hausse que les analystes ont qualifié de spectaculaire. La production industrielle semble aussi repartir à la hausse. Les livraisons manufacturières ont montré une légère progression, de 0,7 % environ, en mars (sur un an, le recul est néanmoins de - 6,3 %), et, selon les chiffres de la Réserve fédérale, la production industrielle a augmenté de 0,5 % en avril, et ce, pour un quatrième mois consécutif. Autre indicateur intéressant : le taux d'utilisation des capacités industrielles s'est établi à 75,5 % en avril, comparativement à 75,3 % le mois précédent. Par contre, les investissements des entreprises ont reculé de - 5,7 %, et si les exportations ont progressé de 6,8 %, les importations, par contre, ont augmenté de 15,5 %. De même que l'indice composite des principaux indicateurs économiques du Conference Board, en recul de - 0,4 % en avril après une hausse de 0,1 % en mars.

Quoique près de 43 000 emplois non-agricoles aient été créés en avril, le taux de chômage se montre tenace: il a atteint son plus haut niveau depuis sept ans et demi pour bondir de 0,3 points, pour s'établir à 6,0 % en avril (comparativement à 5,5 % et 5,7 % en février et mars). Le creux a été atteint en octobre 2000, avec 3,9 %. Le

Département du travail calcule que près de 3,8 millions de travailleurs étaient demandeurs de prestations de chômage en date du 27 avril, le pire résultat des 19 dernières années. Par ailleurs, et s'étonnera qui le veut, la productivité montre d'excellents résultats, avec une augmentation de 8,6 % au premier trimestre 2002 (et de 4,3 % sur un an), ce qui constitue la plus forte augmentation depuis le second trimestre 1983. Le coût unitaire de la main-d'œuvre a diminué de 5,4 % pendant ce premier trimestre 2002, ce qui n'est pas sans rapport avec la situation sur le marché de l'emploi.

En bref, les signaux de la reprise sont allumés aux États-Unis, mais pas au point de faire sortir de sa prudence légendaire le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan. Témoignant devant le *Joint Economic Committee* le 17 avril dernier, celui-ci a en effet confirmé que l'économie américaine était maintenant bien engagée sur la voie de la reprise mais que la croissance n'était peut-être pas encore assez vigoureuse pour envisager dans l'immédiat une hausse des taux d'intérêt, et ce, malgré les appels en ce sens de l'OCDE.

- Sur le plan commercial maintenant, les relations des États-Unis avec leurs principaux partenaires sont sur la corde raide. Dès le 2 mai, des représentants de l'UE ont rencontré le Président Bush à Washington pour discuter de plusieurs différends commerciaux, dont évidemment celui sur l'acier mais également celui des subventions fiscales aux entreprises à l'étranger. Dans ce dossier, l'OMC a donné raison en début d'année à l'UE, et l'administration Bush a annoncé qu'elle se plierait à la décision, à condition toutefois que les Européens n'en fassent pas trop dans celui de l'acier. Les négociations sont amorcées entre les deux poids lourds de

l'économie mondiale, mais sous menace de guerre commerciale. Le Président de la Commission européenne Romano Prodi a en effet brandi la menace d'appliquer des sanctions contre les États-Unis en réaction aux mesures de sauvegarde prises par ces derniers dans l'acier. Ces sanctions viseraient des produits provenant d'États politiquement sensibles (les élections législatives de novembre prochain pesant de leur poids), comme les agrumes de la Floride ou les textiles de la Caroline. De son côté et si le dossier de l'acier ne progresse pas bientôt, l'UE pourrait sous peu repartir à la charge sur la question des taxes corporatives et imposer de bon droit des sanctions pouvant aller jusqu'à quatre milliard de \$ É.U. Pour l'instant, l'UE a saisi formellement l'OMC à la première semaine de mai sur la question de l'acier, et les 15 pays membres de l'UE ont unanimement appuyé la Commission européenne dans son initiative de présenter à l'OMC deux listes de produits américains susceptibles d'être taxés, la première devant s'appliquer dès le 18 juin prochain². En attendant, les États-Unis se sont opposés à la troisième semaine de mai à la demande de l'UE de mettre sur pied un panel d'arbitrage. Ajoutons que les Européens ne sont pas seuls à vouloir aller de l'avant dans ce dossier puisque le Japon, la Corée du Sud, le Brésil et la Nouvelle-Zélande ont fait part de leur intention de faire front commun avec eux. De quoi mettre le feu aux poudres et inciter les États-Unis à répliquer et à ressortir les dossiers bilatéraux en suspens, notamment celui hormones de croissance et celui des OGM.

². La première liste, courte, comprend les produits qui seraient taxés à 100 % dès le 18 juin, et ce, pour une valeur totale de 378 millions d'euros. On y retrouve entre autres les fruits, les jus de fruit, certains textiles, les lunettes, etc., autant de produits qui visent directement et symboliquement les régions où les enjeux électoraux sont importants pour l'administration Bush, ou des compagnies bien ciblées comme Tropicana. Autre subtilité, l'Union européenne a pris soin de choisir des produits pour lesquels existent des substituts quant à l'origine. La seconde liste, plus longue, porte sur une valeur de 606 millions d'euros et comprend des produits sur lesquels les tarifs douaniers pourraient être majorés de 8 % à 30 % à partir de 2003 si l'OMC donne raison à l'Union européenne.

Canada

Au Canada maintenant, tout indique qu'un bon vent d'optimisme venant du sud recommence à souffler sur l'économie du pays. Encore que le PIB n'ait augmenté que de 0,1 % en mars et que le secteur de la fabrication a reculé de - 0,8 %, après deux mois consécutifs de reprise. Néanmoins, sur le trimestre, le PIB montre une solide progression de 1,5 % (- 0,1 % et + 0,7 %, respectivement, aux troisième et quatrième trimestres 2001). Autre bon signal, l'indice composite de Statistique Canada a enregistré un gain de 1,2 % en avril (comparativement à 1,3 % en mars), soit les deux plus fortes progressions depuis vingt ans.

La Banque royale prévoit une croissance du PIB de 3 % en 2002 et de 4,1 % en 2003, contre, respectivement, 2,2 % et 3 % aux États-Unis. Le FMI prévoit des taux de croissance de 2,3 % en 2002 et de 3,4 % en 2003 pour les États-Unis, et de 2,5 % en 2002 et de 3,6 % en 2003 pour le Canada. L'OCDE, de son côté, prévoit, pour les mêmes années, des taux de croissance de 2,5% et 3,5 % pour les États-Unis, et de 3,2 % et 4 % pour le Canada. La Banque de Montréal, quant à elle, calcule que la croissance économique nationale sera de l'ordre de 3,3 % en 2002 et de 4, 5 % en 2003 (des estimations aussi valables pour le Québec). De quoi inciter la Banque du Canada à relever sous peu ses taux directeurs....

- À la différence de ce qui se passe chez nos voisins du sud, le marché de l'emploi envoie des signaux des plus encourageants. L'emploi au Canada a progressé fortement en mars et en avril. 88 000 nouveaux emplois ont été créés en mars et de 37 000 en avril, ce qui porte à 207 000 la progression pour les quatre premiers mois de l'année (données désaisonnalisées), soit une hausse de + 1,4 % depuis le début de l'année. Pour le premier trimestre, les gains sont de quelque 170 000 emplois, soit la plus forte hausse trimestrielle depuis 1987. Le taux d'activité pour le Canada passe de 66,4 % (février) à 66,6 % en mars et avril, et le

taux de chômage de 7,9 % à 7,6 %. Au Québec, le taux de chômage passe de 9,3 % à 8,6 % entre février et avril, et en Ontario, de 6,9 % à 7 %. L'emploi progresse dans la plupart des secteurs d'activité, mais ce qui est le plus notable, c'est la croissance dans le secteur manufacturier. Malgré une baisse de 19 000 emplois en avril, l'emploi dans le secteur de la fabrication est en hausse de 81 000 emplois depuis le début de l'année.

Aux Etats-Unis, les chiffres, on l'a vu, sont tout autres. Une étude de la Banque royale montre à cet égard que depuis le sommet 2000, l'emploi total a chuté de quelque - 9,3 % aux États-Unis, et ce n'est pas fini, contre seulement - 0,6 % au Canada. Par comparaison, lors de la dernière récession, soit entre le sommet de 1989 et le creux de 1993, l'emploi a reculé de - 17,7 % au Canada et de - 6,9 % aux Etats-Unis. Faut-il y voir là l'effet de la sous-évaluation du dollar canadien ? Tout porte à le croire si l'on en juge d'après la croissance des exportations canadiennes vers les Etats-Unis, qui demeurent, malgré la récession chez notre voisin, relativement vigoureuses. Mais en même temps, on peut se demander d'une part, si ces chiffres ne font pas illusion sur la compétitivité de l'industrie canadienne, et d'autre part, si les changements structurels ne sont pas beaucoup plus importants aux États-Unis qu'ils ne le sont au Canada. En effet, l'économie américaine a enregistré une meilleure performance que l'économie canadienne tout au long des années 1990. Le taux de chômage a atteint des niveaux fort bas aux États-Unis, et parallèlement, la part des emplois manufacturiers dans l'emploi total a fortement baissé alors qu'elle a augmenté au Canada. D'où la question, où sont allés les emplois aux Etats-Unis ? Le Canada ne serait-il pas en train de se spécialiser dans la production industrielle et de suivre le modèle mexicain, alors que les Etats-Unis, au contraire, seraient pleinement engagés dans la nouvelle économie, la croissance des emplois dans les nouveaux secteurs compensant largement les pertes d'emplois et les délocalisations dans les

secteurs industriels plus traditionnels ? La question devrait être considérée de plus près, d'autant que malgré une reprise de la productivité au Canada, l'écart avec les Etats-Unis s'est considérablement creusé depuis quelques années³.

- Autre information économique, les comptes du bilan national indiquent que si le degré d'endettement des entreprises canadiennes continue de baisser (le ratio de la dette en pourcentage des avoirs est tombé de 91 % en 1990 à 71 % en 2001, le niveau d'endettement des ménages est toujours orienté à la hausse : la dette représente 98 % du revenu personnel disponible ; le niveau d'endettement a progressé de quelque 18 points de pourcentage entre 1990 et 2001.

- *Exportation et développement Canada* (EDC), autrefois la *Société pour l'expansion des exportations* (SEE), prévoit que les exportations canadiennes augmenteront de 2 % en 2002. Les exportations québécoises atteindront à elles seules plus de 3 % de croissance. Ces hausses sont appréciables dans la mesure où elles succèdent à une contraction d'ensemble du secteur extérieur canadien. En 2001, le Canada avait vu ses exportations chuter de -3 % et le Québec de plus de - 4,8 %. Pour 2003, les estimations de l'organisme sont encore meilleures : rien de moins que 9 % pour l'ensemble des

³ Michael Porter avait, il y a une dizaine d'années de cela, produit une étude sur la compétitivité de l'économie canadienne qui n'était pas des plus réjouissantes. L'année dernière, le gouvernement canadien lui a demandé de faire le point dix ans plus tard. Pour le célèbre consultant, beaucoup de choses se sont améliorées en dix ans, mais les problèmes demeurent. En particulier du côté de la recherche et développement, toujours insuffisante en comparaison des autres pays industrialisés, du côté des entreprises, dont le management, l'implication dans leur milieu et le niveau d'investissement et d'innovation laissent à désirer, et du côté des gouvernements, qui ont désinvesti ces dernières années dans le secteur de l'éducation, post-secondaire en particulier. En bref, il est temps pour les entreprises et les gouvernements de se réveiller et de travailler davantage ensemble pour à la fois développer des niches de compétitivité, rehausser l'innovation et la formation, pousser davantage les exportations vers les marchés plus spécialisés et développer les liens entre les industries. On peut consulter ce rapport qui porte à réfléchir à l'adresse suivante : Roger L. Martin et Michael E. Porter, *Canadian Competitiveness : A Decade after the Crossroads* (mai 2001), <http://www.g20.org/docs/intfinf.html>.

exportations du pays. Cette tendance à la croissance s'explique surtout par la forte activité des secteurs de l'aéronautique et des biens de consommation (meubles, appareils électroménagers, pharmaceutiques et vêtements). Les dernières données de Statistique Canada semblent lui donner raison. Pour le premier trimestre de 2001, le solde courant (désaisonnalisé) atteint 5,9 milliards de \$ can., en progression par rapport aux deux trimestres précédents. Cette bonne performance est attribuable aux bons résultats à l'exportation (le solde commercial marchandises s'établit à 14,1 milliards de \$, chiffres désaisonnalisés), notamment dans le secteur énergétique. Mais parallèlement, on notera la forte progression des investissements étrangers (américains principalement) dans ce secteur, sous forme d'acquisitions principalement.

- Le différend sur le bois d'oeuvre se poursuit. Le 2 mai dernier, la Commission du Commerce international des États-Unis (USITC) a confirmé de nouveau sa décision d'imposer dès le 23 mai des droits anti-dumping de 22 % sur le bois de construction canadien. Le 17 mai, la Commission, dans sa grande générosité, a décidé d'annuler toutes les cautions et de rembourser les montants versés par les entreprises canadiennes avant le 16 mai. Rappelons que le 21 mars, la Commission avait statué à l'effet que les programmes canadiens constituaient un subventionnement évalué à 18,79 % et que les producteurs canadiens vendaient leurs produits en deçà du « prix équitable », ce qui autorise le Département du Commerce à imposer des droits compensatoires dans le premier cas et des droits anti-dumping de 2,18 % à 12,44 %, dans le second. Les provinces de l'Atlantique et 20 entreprises ont été exemptées des droits compensatoires. La décision a été portée devant l'OMC et devant l'ALENA. En attendant, le Ministère du Commerce international a annoncé au 27 mai son intention d'allouer 20 millions de \$ Can. à l'industrie du bois d'oeuvre afin de l'aider à mieux faire connaître aux États-Unis les répercussions des tarifs américains

sur les producteurs canadiens. Aux frais énormes d'avocat, viennent maintenant s'ajouter les frais en publicité. En attendant les mesures de soutien direct à une industrie qui voit ses emplois reculer fortement, malgré la demande qui demeure soutenue aux États-Unis. Par ailleurs, le Canada n'est pas encore au bout de ses peines puisque dans un autre dossier, celui de la Commission canadienne des blés, le bureau du Représentant au Commerce paraît bien décidé à faire de ce dossier un exemple des pratiques publiques discriminatoires dans le domaine agricole⁴...

- Opération de charme du Québec en direction du Pérou et du Chili du 4 au 11 mai. Le premier ministre, Bernard Landry, et une centaine d'entrepreneurs québécois et de fonctionnaires gouvernementaux se proposent essentiellement de consolider les parts de marché québécoises dans ces deux pays et d'ouvrir de nouveaux marchés, notamment dans les secteurs de l'hydroélectricité, de l'environnement, des mines, et des technologies de l'information et des communications. Mission Québec prévoyait également un volet politique sur la culture, la jeunesse, la sécurité et la santé publique et la solidarité internationale. À l'issue de la visite, la compagnie Dessau-Soprin et le Ministère de l'Énergie du Pérou ont signé un contrat de 240 millions de \$ Can. pour un projet d'électrification rurale. D'autres plus petits contrats, dans les télécommunications notamment, ont été signés : Aldea-Vision (2, 5 millions de \$ Can.) et à Technologies globales IPC (1, 6 millions de \$ Can.) et des compagnies minières comme Cambior (3 millions de \$ Can.). Au Chili, Hydro-Québec a annoncé son intention de développer de nouveaux

⁴. Pour le moment, le bureau n'entend pas imposer de quotas tarifaires (*Tarif Rate quotas*), ce qu'il ne peut faire en vertu des règles de l'OMC, mais par contre, il entend (1) former une coalition à l'OMC et porter le cas devant l'organe des différends de l'organisme, (2) travailler avec l'industrie et initier avec celle-ci la procédure des mesures compensatoires, (3) élargir les enquêtes sur les obstacles au commerce au Canada, et (4) travailler « vigoureusement » sur le dossier des entreprises publiques à l'OMC.

projets pour relier le pays à ses voisins, mais à la condition que le gouvernement chilien réforme son régime réglementaire envers l'investissement étranger. La géante québécoise détient plus de 93 % des parts de Transelec, le Chili constituant l'investissement à l'étranger le plus important d'Hydro-Québec. Bien que les représentants du gouvernement du Québec aient exhorté les entrepreneurs québécois à se ruier sur les marchés chiliens avant que l'accord États-Unis-Chili ne soit signé d'ici la fin 2002, seul un contrat de technologies minières de 600 000 \$ Can. a été obtenu par la filiale SIAMtec de Noranda Canada. Bombardier a reçu l'appui du premier ministre dans son projet de présenter une soumission à l'appel d'offre pour la construction de rames de métro à Santiago, un contrat de plusieurs centaines de millions de \$ Can. qui pourrait s'amorcer dès l'automne prochain. Au bilan, Mission Québec aurait remporté pour plus de 246 millions de \$ Can. de contrats au Pérou et au Chili, le contrat Dessau-Soprin pesant pour plus de 95 % de la balance.

En 2001, le Québec a exporté pour moins de 25,6 millions de \$ Can. vers le Pérou, notamment de produits de la machinerie reliée à l'extraction minière, de produits pour la préservation du bois, des pièces automobiles et du papier journal. Vers le Chili, le Québec a exporté un peu plus du double de son commerce avec le Pérou en 2001, soit 64,7 millions de \$ Can., surtout composé de matériel électrique, de machinerie et de papier journal. En retour, le Québec a acheté pour près de 363 millions de \$ Can. de marchandises chiliennes en 2001, surtout des vins, des agrumes et des métaux. Au sujet de la Mission Québec et des prospectives d'intégration des Amériques pour les pays les plus pauvres de l'hémisphère, le quotidien péruvien *El Comercio* publiait au 6 mai une entrevue avec Bernard Landry dans laquelle on pouvait lire ceci : « América Latina tiene un futuro muy interesante porque tiene mucho que desarrollar »...

Mexique

Au Mexique, décidément, rien ne va plus pour l'administration Fox qui est à couteaux tirés avec le Congrès et le Sénat. Il y a tout d'abord l'affaire de Cuba : après que le Congrès ait demandé instamment, mais sans succès, au conseiller Castañeda de comparaître pour répondre de ses agissements avec le gouvernement cubain, celui-ci s'est enfin présenté, mais pour se faire dire, sublime insulte, que les Représentants n'étaient plus intéressés à le rencontrer et qu'ils traiteraient directement de l'affaire avec le Président... De plus, et après le vote du Mexique à Genève condamnant Cuba pour la situation des droits humains, le Congrès s'est opposé en avril à ce que le Président voyage vers les États-Unis, histoire de manifester ainsi son mécontentement de voir l'administration Fox s'aligner de plus en plus sur les États-Unis dans ce dossier, comme dans d'autres d'ailleurs. Les relations avec Cuba semblent maintenant s'être plus ou moins stabilisées après un début de printemps franchement mouvementé. On se rappellera l'esclandre à Monterrey au mois de mars et la divulgation subséquente de l'enregistrement de la « fameuse » conversation entre Fox et Castro au cours de laquelle Vicente Fox avait demandé au leader maximo d'abréger sa présence à la conférence de l'ONU. Cela étant, la crédibilité de Fox est sortie sérieusement entachée de l'affaire. Ce qui n'est pas le cas de Castro, qui a su marquer des points sur tous les fronts en ridiculisant habilement son vis-à-vis mexicain, acculé d'un mensonge à l'autre à ne plus savoir quoi inventer pour se sauver la face. Il est de plus en plus difficile de prétendre que l'administration Fox ne fasse que commettre erreur sur erreur dans les relations diplomatiques avec Cuba. Il semblerait plutôt — au delà des rancoeurs personnelles que Castañeda puisse ruminer contre le gouvernement cubain — que l'exécutif soit bel et bien décidé à en finir avec une liaison que le pays a longtemps chéri et à s'aligner plus franchement sur la politique extérieure des États-Unis afin de mieux négocier des dossiers cruciaux en suspens comme ceux de

l'émigration ou du transit entre les deux pays. Mais cela étant, ces orientations nouvelles de l'administration Fox sont loin de faire consensus au Congrès, qui réagit avec fureur à chacune de ses initiatives et lui rappelle sans coup férir les grands principes de la politique internationale mexicaine que Fox se plaît à oublier : souveraineté et non-ingérence dans les affaires d'autrui... De biens jolis mots du passé, semblerait-il.

Autre camouflet majeur, l'administration Fox qui souhaite apporter des changements au système fiscal, au code du travail et au secteur énergétique, s'est fait dire par la Cour suprême fin avril que la privatisation du secteur électrique était inconstitutionnelle. La Cour a en effet déclaré que l'administration Fox n'avait pas respecté la division des pouvoirs en s'arrogeant par décret le droit de modifier l'article 27 de la Constitution. Elle a aussi réaffirmé les principes de cet article voulant que la production, la transformation, la distribution et le stockage d'énergie électrique soient exclusivement réservés à l'État. Sans politesses superflues, la Cour a virulemment qualifié l'initiative du Président d'« authentique fraude législative ». Le Président a répliqué, bon joueur, que la balle était maintenant dans le camp du Congrès, qui a maintenant la responsabilité de « moderniser » la constitution afin de permettre l'entrée de capitaux étrangers dans les secteurs énergétiques-clé de l'économie du pays.

- Au Mexique toujours, les chiffres de la production et de l'emploi au premier trimestre restent mauvais. Bien que la Banque du Mexique ait révisé à la hausse ses prévisions pour 2002 — elle estime maintenant que le taux de croissance du PIB dépassera les 1,8 %, soit un peu plus des 1,5 % pronostiqués en décembre dernier — le PIB s'est néanmoins contracté de - 2 % au premier trimestre 2002 (en comparaison avec les chiffres connus pour mars 2001). Les chiffres de Bancomex sont corroborés par les estimations du FMI dans ses *Nouvelles perspectives économiques*

mondiales, le Fonds calculant que l'économie mexicaine croîtra de 1,7 % en 2002. Bancomex estimait au 7 mai dernier que le taux d'inflation ne dépassera pas les 4,7 % d'ici la fin de l'année en cours (contre 4,4 % en 2001). Les chiffres de l'emploi montrent, quant à eux, une préoccupante tendance à la baisse. L'Institut national de statistiques, géographie et informatique (INEGI) estime en effet que l'emploi dans l'industrie manufacturière — qui représente la quasi-totalité du commerce extérieur du pays — s'est contracté de 6,5 % en février 2002 par rapport à février 2001. Pour ce qui va de l'année en cours, l'emploi dans ce secteur s'est contracté de 0,39 % et les heures travaillées de 0,11 % entre janvier et février 2002. Seul le secteur des produits alimentaires, boissons et tabacs a connu une légère augmentation d'activité pour cette même période. Pour les deux premiers mois de l'année, la baisse de l'emploi manufacturier est de - 6,6 %, comparativement à la même période en 2001. Dans le seul secteur des maquiladoras (qui concentre près de la moitié du commerce extérieur du pays), la chute de l'emploi a atteint les - 17,6 %, soit un peu plus d'un million de travailleurs, en février dernier, et toujours en comparaison avec février 2001. Pendant le premier trimestre 2002, l'investissement étranger quant à lui s'est contracté de - 19,5 % (par rapport à la même période l'an dernier), pour atteindre 2,726 milliards de \$ É.U.

Conséquence d'une récession dont il se remet beaucoup plus lentement que ses voisins du nord, le Mexique a enregistré un lourd déficit public au premier trimestre 2002, de près de 42 milliards de pesos (un peu plus de 4,5 milliards \$ É.U.) selon les chiffres du FMI. Du jamais vu depuis 1990. Les analystes considèrent notamment que la contraction des revenus des consommateurs explique la petitesse de l'assiette fiscale (maintenant élargie depuis décembre dernier à la perception de taxes sur les biens de luxe), mais aussi que la chute des prix du pétrole s'est répercutée sur les recettes publiques (dont ils assurent le tiers), les

revenus du pétrole ayant dégringolé de plus de 36,1 % au premier trimestre.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) estime que pour la première fois depuis dix ans les résultats au commerce international du Mexique ont été les plus faibles de toute l'Amérique latine en 2001... L'organisme explique que la forte concentration des activités extérieures du pays sur un seul marché (les États-Unis) ainsi que la surévaluation du peso (se récupérant maintenant aux alentours des 9,5 pesos pour un dollar après avoir oscillé dans les 9/1 dans la dernière année) minent la performance extérieure du pays. Pour la décennie 1990-2000, l'OMC indique que les exportations du Mexique ont crû de plus de 9 %. En 2001, l'OMC ainsi que la Banque du commerce extérieur du Mexique (Bancomex) calculent que le commerce international du pays s'est contracté, les exportations ayant chuté de - 4,7 % l'an dernier selon les chiffres de la banque.

- Bien qu'un accord ait été atteint à l'automne dernier — suite à la décision favorable d'un panel d'arbitrage de l'ALÉNA rendue l'an dernier —, la dispute sur le transit des camions n'est pas près de se terminer. Fin avril, la Chambre des transporteurs mexicains (Canacar) a de nouveau demandé au Président Fox de bloquer l'entrée aux camionneurs en provenance des États-Unis, les camions mexicains n'ayant toujours pas droit d'entrée libre sur le territoire américain pour livrer les marchandises. Les transporteurs mexicains sont en effet encore tenus de demeurer à une trentaine de kilomètres de la frontière et de transférer leur chargement à des véhicules américains qui les relaient sur le territoire des États-Unis. Selon le nouveau règlement, pourtant fortement appuyé par l'administration Bush et en vigueur depuis mars dernier, on s'en souviendra, les camions mexicains sont actuellement en mesure de traverser la frontière après avoir subi un examen de sécurité par le Département du transport, mais les délais prévus pour un tel examen demeurent

imprécis, sinon interminables. Ce qui n'aide pas, voici maintenant que Public Citizen, Teamsters Union ainsi que des groupes environnementaux regroupés dans le Environmental Law Foundation à San Francisco, ont entamé au début mai une poursuite contre le gouvernement Bush sous le prétexte que le transit des transporteurs mexicains mettrait en péril la qualité de l'air aux États-Unis... Une assertion certes difficile à prouver, mais qui vaut son pesant rhétorique...

- Si la relation bilatérale Mexique-États-Unis n'est plus aussi chaleureuse qu'elle s'annonçait l'an dernier, celle entre l'UE et le Mexique semble au beau fixe. Vers la troisième semaine d'avril et à l'issue d'une rencontre à Bruxelles du Conseil commun établi dans le cadre de l'accord de libre-échange Mexique-UE, les deux partenaires ont décidé d'accélérer le rythme des réductions tarifaires pour un ensemble de produits issus des secteurs automobile et pharmaceutique, les piles et batteries, les bicyclettes et l'équipement mécanique. Le Mexique de son côté a accepté de devancer l'élimination des tarifs de 8 % perçus sur une gamme de produits européens. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord UE-Mexique le 1^{er} novembre 2000, les échanges bilatéraux ont augmenté de 28,6 %. Les exportations du Mexique vers l'UE et celles de l'UE vers le Mexique ont bondi de 44,1 et 23,1 %, respectivement.

AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAÏBES

Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CÉPALC), la chute des prix internationaux du café en 2001, causée par la surproduction, a occasionné la perte de plus de 713 millions de \$ É.U. aux pays producteurs de café d'Amérique centrale. L'organisme estime que les pertes en revenu ont atteint les 1,2 % du PIB de la région pour l'année dernière, ce qui a affecté les quelque 300 000 producteurs de café centro-américains. Les ventes de café constituent 8,2 % du PIB du Honduras, 7,2 % du Nicaragua, 4,2 % du Guatemala, et 2,5 % et 1,3 % des revenus du El Salvador et du Costa Rica.

- Début mai au Costa Rica le Président sortant Miguel Angel Rodríguez (1998-2002) a cédé son siège à Abel Pacheco, qui a remporté les élections du début avril dernier. En quatre ans de mandat, Rodríguez a contracté plus de cinq accords de libre-échange, notamment avec le Canada, le Chili, Panama, la République dominicaine et Trinidad et Tobago. L'accord avec le Canada demande encore à être ratifié par le nouveau Congrès. Pacheco devra composer avec un Congrès divisé, son Parti, Unidad Socialcristiana ou PUSC, n'ayant obtenu que 33 % des sièges. Les seuls regrets du Président sortant sont de n'avoir pu mener à terme l'ambitieux programme de privatisations qu'il avait entamé, ni diminuer d'un iota le taux de pauvreté (dans le 20 %) dans le pays. Pacheco hérite d'une économie en sérieuse difficulté, avec une dette interne de plus de 4 milliards de \$ É.U. (représentant 38 % des dépenses publiques), un déficit fiscal croissant (2,9 % des comptes publics en 2001) et des performances à l'exportation quasi-nulles (aux chiffres de 2001). Pacheco promet notamment aux 300 000 Costa-ricains vivant dans des conditions d'extrême pauvreté de leur allouer d'ici la fin de son mandat un bout de terre et des bons de construction

pour y ériger leur logement. Il prévoit aussi éliminer le déficit fiscal d'ici 2006 et remettre l'économie sur la voie d'une croissance de 6 % par année. Une des premières mesures d'austérité fiscale annoncée par l'administration Pacheco dès les premiers jours de son investiture été d'interdire aux hauts fonctionnaires de voyager en première classe...

- Aux premiers jours de mai, l'UE a annoncé son intention de couper de près de 75 000 tonnes ses importations de sucre de provenance caribéenne et d'autres pays du Tiers monde. L'UE espère ainsi amorcer la libéralisation du marché du sucre en éliminant progressivement ses subsides à l'achat du sucre, l'UE payant 0,20 \$ É.U. la livre, tandis que les cours internationaux du sucre ne dépassent pas les 0,11 \$ É.U. L'élimination du système de quotas et du prix d'achat fixe du sucre pourrait être dévastateur pour les économies sucrières de la Jamaïque, de la Guyane et de la Barbade, lesquelles couvrent à peine leurs coûts de production aux prix préférentiels offerts par l'UE, seuls Cuba et la République dominicaine étant capables de produire du sucre à des prix compétitifs sur le marché international. L'Association du sucre des Caraïbes estime que l'unique option qui demeure consiste à couper drastiquement les coûts de production, ce qui pourrait signifier dans l'immédiat des baisses de salaires déjà fort bas.

CÔNE SUD

Coup d'état au Venezuela

Comme si ce n'était pas assez avec les crises argentine et colombienne, l'instabilité économique et politique en Amérique latine a monté d'un cran en avril, avec la réalisation d'un coup d'État au Venezuela. Le climat économique pitoyable qui sévit depuis plusieurs mois et les relations tendues entre la société civile et le gouvernement de Hugo Chavez ont mené, dans les semaines précédant le coup d'État, à un climat de confrontation ouverte.

Faisant face, depuis plusieurs mois à une situation économique difficile, le gouvernement Chavez y était allé de coupures dans les dépenses publiques et avait officialisé le passage à un régime de change flottant, ce qui a entraîné une importante dévaluation du bolivar. Alors que le Président a déjà recueilli l'appui de près de 80% de la population, ce taux s'est dans les derniers mois, effondré à moins de 20% et a suscité la multiplication des interventions publiques réclamant le départ de Chavez. Mais derrière cette apparence d'opposition généralisée, ce sont les secteurs organisés de la société civile, dès le départ opposé au régime chaviste, qui coordonnèrent, avec l'aide des médias, cette nouvelle vague de mécontentement envers l'administration gouvernementale et son chef, avec pour fond de scène l'enlisement du conflit opposant les travailleurs de l'entreprise pétrolière d'État au Président et la non reconnaissance des élections syndicales internes, entachées de scandales de corruption et d'irrégularités. Le président Chavez avait lui-même placé à la tête de la PDVSA un éminent économiste, reconnu pour ses positions progressistes et ses critiques envers les élites économiques et politiques nationales. Derrière ce remaniement de la direction d'une entreprise qui procure à l'État plus du tiers de ses recettes se retrouvait l'assurance d'une

meilleure coordination entre l'entreprise publique et l'exécutif, mais également, d'une meilleure gestion des quotas de production fixés par l'OPEP.

Au mécontentement de la société civile sont venues s'ajouter des dissensions à l'intérieur de la coalition au pouvoir, dirigée par le mouvement politique de Hugo Chavez, *Movimiento Quinta Republica*, MVR, quant au style politique dirigiste et autocrate du président.

L'opposition allait prendre toute son ampleur lors de la grève générale de 48 heures déclenchée le 11 avril dernier. Organisée par la centrale syndicale vénézuélienne (CTV), en association avec le conseil du patronat (Fedecamaras), la grève se voulait à l'origine un nouvel acte d'opposition aux politiques du Président Hugo Chavez. Mais si la grève de 24h de janvier dernier s'attaquait directement aux 49 controversés projets de lois (voir chronique de janvier), cette fois, la paralysie de l'activité économique du pays visait à dénoncer les plus récentes interventions du président Chavez et à réclamer son départ.

Les événements du 11 avril

Les imposantes manifestations ont fait plusieurs morts lors d'affrontements entre partisans et opposants du gouvernement. Il n'en fallait pas plus pour que les médias, traditionnellement opposés à Chavez, y aillent d'accusations contre le gouvernement, le pointant du doigt comme responsable du chaos dans lequel était plongé le pays. Ces arguments allaient faire passer à l'action les militaires mécontents, désormais rangés du côté de l'opposition.

Surfant sur la mobilisation populaire contre le gouvernement, les militaires, conjointement avec les organisateurs des mobilisations, destituèrent Hugo Chavez dans le but de « rétablir la démocratie, la liberté, la justice et la prospérité » avec

l'appui de l'Église, des médias, ainsi que de la direction limogée et des cols bleus en grève de la PDVSA. Le coup d'État fera de Pedro Carmona, le représentant de *Fedecamaras*, le Président du « nouveau Venezuela ». Mais la rapidité avec laquelle celui-ci a mis en place un gouvernement de transition conservateur, excluant notamment la CTV et les partis politiques d'opposition, aura toutefois tôt fait de diviser le mouvement putschiste. À cela devait s'ajouter la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale pourtant démocratiquement élue, la révocation de tous les hauts fonctionnaires mis en place par l'administration Chavez et l'annulation des controversés 49 décrets-lois. Il n'en fallait guère plus, devant de nouvelles mobilisations, cette fois contre cette rupture de l'ordre démocratique et en faveur du retour de Hugo Chavez, pour que les militaires remettent en question leur appui au régime de transition.

Le 13 avril, suite à deux jours de mobilisation populaire contre le coup d'État et, grâce à l'appui d'un secteur de l'armée envers Hugo Chavez, qui brisait du même coup la construction médiatique de l'isolement total de l'administration destituée, Pedro Carmona n'aura d'autre choix que de revenir sur sa décision et de rétablir l'Assemblée nationale élue. Ce recul signait l'arrêt de mort du Président Carmona, lui qui venait de conférer à l'Assemblée nationale tout pouvoir légitime de « restitution de l'ordre démocratique ». Se posant en défenseur de la démocratie, le vice-président Diosdado Cabello, allait forcer Carmona à remettre sa démission, et quelques heures plus tard, Hugo Chavez revenait triomphalement à Caracas et reprenait la présidence du pays.

L'implication des États-Unis dans le coup d'État demeure nébuleuse, mais tout porte à croire à l'approbation tacite du renversement d'un gouvernement décrit par l'administration Bush « *as a maverick card in Latin America* ». Les installations logistiques et de renseignements anti-narcotiques de la zone amazonienne

équatorienne et caribéenne auraient apparemment été mis à la disposition des putschistes. Hormis le caractère éminemment stratégique du Venezuela dans les Amériques et dans une région andine en pleine ébullition, mentionnons également que la PDVSA compte plusieurs raffineries sur la côte est des États-Unis et représente le troisième plus important fournisseur de pétrole des États-Unis.

Le pétrole et la répartition de ses bénéfices est au coeur de cette crise. Comme par le passé, lors des crises de 1989 et de 1996, se retrouve également, sous un couvert de crise politique et sociale, une crise fiscale et économique liée aux fluctuations des cours du pétrole

L'arrogance bien connue de la rhétorique de Chavez a fait place à un ton posé, et plusieurs changements ont été apportés à son équipe ministérielle. Mais si l'on perçoit une période d'accalmie avec la mise sur pied d'une table de la réconciliation, le destin du Venezuela n'en est pas pour moins incertain. Les prochains mois seront déterminants pour la stabilité politique du pays, et il y a fort à parier que les cours du pétrole orienteront fortement le destin à moyen terme du Venezuela.

Devant les programmes d'ajustements et les coupes budgétaires, qui viendront tôt ou tard en raison d'un déséquilibre croissant, on peut s'attendre à ce que Chavez aura de plus en plus de difficultés à concilier son discours social avec un programme économique pragmatique. Alors que sa rhétorique tend à avoir de moins en moins d'effets et polarise toujours davantage la population à son égard, Chavez ne dispose plus de l'autonomie et du support nécessaires pour mettre en place ses réformes, rien, en somme pour réduire la dépendance du pays envers l'industrie pétrolière.

Mercosur

Les faits sont là, tristes ! L'Argentine s'enfonce irrémédiablement dans la crise, et, ce dans l'indifférence générale ; son économie est en récession profonde depuis

quelque 43 mois et, avec un taux de change de 3 pesos pour un dollar, le PIB par habitant se situe maintenant en dessous de celui du Paraguay, ce qui veut tout dire. Le FMI reste toujours aussi inflexible : la sortie de crise et l'aide financière passent par la discipline budgétaire, la mise au part des finances provinciales et le rétablissement des opérations bancaires, ce qui, dans les circonstances, est tout à fait absurde (voir Chronique spéciale de mai sur l'Argentine).

- Le Brésil, quant à lui, est plutôt du côté du soleil ces temps-ci. À la fin avril, le directeur pour l'hémisphère occidental du FMI, Claudio Loser, a indiqué que le pays était entré dans un "cercle vertueux", se référant principalement aux politiques d'austérité budgétaire qui ont permis au gouvernement Cardoso de dégager un surplus estimé à près de 3,5 % du PIB au premier trimestre de l'année. Le Brésil a aussi annoncé à la fin avril qu'il prendrait de l'avance sur le remboursement des 4,2 milliards de \$ É.U. consentis par le FMI en septembre dernier. Aux anges avec son meilleur élève du moment, et quoiqu'il n'écarte pas définitivement la possibilité d'une "contagion" de la crise argentine, le Fonds prévoit que le taux de croissance au Brésil atteindra les 2,5 % cette année. Nonobstant la confiance du Fonds, les investisseurs internationaux sont plutôt nerveux ces temps-ci face aux tendances électorales actuelles — certains médias allant jusqu'à parler de "l'effet Lula", le candidat du Parti du travail récoltant dans les sondages près de 43 % des intentions de vote.

Les échanges entre le Brésil et l'Argentine ont été durement touchés par le dérapage argentin : pour le Brésil, le commerce bilatéral se serait contracté de près de 46 % au premier trimestre 2002 (en comparaison aux chiffres pour la même période en 2001). Le Secrétariat du commerce extérieur du Brésil déplore le fait que malgré cette contraction sévère, l'Argentine ait quand même presque triplé la valeur de son surplus commercial avec le

Brésil. Pour le premier trimestre 2002, le déficit commercial du Brésil avec l'Argentine atteint les 781 millions de \$ É.U. (comparativement à 300 millions de \$ É.U. pour la même période l'an dernier). Pour le premier trimestre 2002, les exportations totales du Brésil ont chuté de près de 5,7 %, comparativement à la même période de l'an dernier, pour atteindre un total de 11,9 milliards de \$ É.U. Autre mauvaise nouvelle, l'activité industrielle et l'emploi reculent : au premier trimestre 2002, les estimations de la Fédération industrielle (FIESP) sont que l'activité de l'État industriel le plus important du pays, Sao Paulo, s'est contractée de près de - 2,8 % entre janvier et mars 2002 (comparativement à la même période l'an dernier). À l'échelle nationale, l'activité industrielle a chuté de près de 1,4 % entre février 2001 et 2002, tandis que l'emploi dans ce secteur a diminué de 2,1 % pour la même période. Enfin, l'Institut international pour la gestion du développement (IMD) estime quant à lui que le Brésil est passé du 31^e au 35^e rang dans l'indice de compétitivité mondiale de 2001 à 2002, derrière la Chine, la Hongrie, et même le Portugal.

- Si les négociations entre le Chili et les États-Unis piétinent depuis un moment et même si elles ont repris plus fermement après le passage du TPA au 23 mai, la situation est incomparablement meilleure avec l'UE. Aux derniers jours d'avril, le Chili et l'Union européenne ont signé à Bruxelles l'accord de libre-échange qu'ils négociaient intensément depuis dix-huit mois. L'accord recouvre près de 90 % des échanges entre les deux partenaires (pour le Chili, surtout les secteurs industriel, fruitier et des pêcheries), et comporte un volet investissement et un volet services. L'accord prévoit des éliminations tarifaires plus rapides pour les marchés européens et des délais additionnels permettant aux producteurs chiliens de s'ajuster — par exemple les biens industriels européens n'auront droit aux exemptions tarifaires que sept ans après l'entrée en vigueur de l'accord —. Pour le vin chilien par exemple,

les tarifs actuels de 5 à 6 % seront éliminés d'ici quatre ans. L'accord entrera en vigueur dès que le Parlement européen et le Congrès chilien l'auront ratifié. Le marché européen constitue la principale destination des exportations chiliennes ; en 2001, elles ont totalisé les 4,6 milliards de \$ É.U.; le gouvernement chilien estime à 15 % la progression attendue du commerce une fois l'accord en place. À l'issue de la conclusion des négociations commerciales avec le Chili, la Commission européenne a aussi présenté le programme "Lis" visant la coopération pour le développement de technologies de l'information en Amérique latine, d'une durée de quatre ans et d'un total de 76 millions de \$ É.U. l'UE fournit près de 57 millions de \$ É.U. des fonds, tandis que les 21, 5 millions restants seront apportés par les partenaires latino-américains intéressés par le projet.

- Les pays andins sont soulagés. En même temps qu'il décidait du sort du Fast Track, le Sénat des États-Unis a enfin approuvé le renouvellement de la Loi sur les préférences commerciales andines (ATPA), arrivée à échéance le 4 décembre dernier. Le nouvel accord prévoit, outre les quelques 1000 produits qu'il recouvre déjà, étendre les préférences tarifaires sur les secteurs du textile, de la confection et de la chaussure. Il doit maintenant passer l'examen d'une Commission de conciliation qui étudiera les différences entre la version approuvée par le Sénat et celle acceptée par la Chambre des Représentants l'an dernier, avant qu'elle n'entre en vigueur d'ici juillet prochain, et ce, jusqu'en 2006.

Sommet UE-Amérique latine et les Caraïbes

Du 17 au 18 mai, les chefs d'État de l'Amérique latine et de l'UE se sont rencontrés à Madrid pour un second Sommet euro-latino-américain sur la coopération commerciale et politique. Dans une déclaration finale, la cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement réunis ont pris près de 33 engagements à caractère politique, culturel, économique, éducatif,

scientifique, et social, mais peu de résultats concrets en ressortent dans l'immédiat. Sur le plan commercial, l'UE a essentiellement manifesté son soutien aux projets existants, et n'a parlé sérieusement libre-échange qu'avec le Chili, le deuxième pays latino-américain après le Mexique à contracter un tel accord avec l'UE. Avec le (ce qui reste du) MERCOSUR, les représentants des deux blocs sont convenus d'envoyer leurs ministres à Brasilia en juillet pour poursuivre les négociations. Le prochain sommet UE-ALC sera tenu au Mexique dans trois ans.

À l'issue du sommet UE-ALC, les dirigeants d'Amérique centrale n'ont pu, tels qu'ils l'espéraient, revenir chez eux avec un accord de libre-échange en poche. Ils n'en sont pas pour autant rentrés les mains vides ; ils ont réussi à négocier un accord de dialogue politique et de coopération, lequel pourrait, selon les optimistes, préparer le terrain à un accord de libre-échange que l'Amérique centrale souhaite ardemment contracter avec l'Europe. Malgré l'appui inconditionnel de l'Espagne aux visées centro-américaines, l'UE se limite, pour le moment, à apporter ses sympathies au processus d'intégration économique régionale, préférant revenir éventuellement à la table des discussions plus tard, lorsque l'Amérique centrale se constituera comme bloc (l'union douanière étant prévue pour 2004). En somme, l'Europe souhaite s'éviter l'ennui de négocier avec des petits pays une série d'accords plus ou moins viables politiquement et économiquement avant que ceux-ci ne s'entendent d'abord entre eux sur le projet qu'ils prétendent poursuivre actuellement. Adoptant une politique des petits pas, l'UE cherche probablement à s'éviter le désagrément de perdre son temps dans des négociations aussi multiples qu'interminables avec des pays de peu de poids commercial pour elle, mais qui pourraient bientôt devenir plus importants advenant leur intégration régionale et un accord de libre-échange avec les États-Unis. Pour les dirigeants d'Amérique centrale, un accord immédiat avec l'UE aurait élargi leur

marge de négociation avec les États-Unis, et leur aurait permis de jouer à leur avantage les rivalités des deux puissances commerciales. Pour le moment, l'UE a seulement rappelé gentiment à l'Amérique centrale qu'elle était en train de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué... Un peu piteusement, et comme s'il attendait de l'UE qu'elle accorde ses faveurs à qui en veut bien, le président du Nicaragua Enrique Bolaños aurait demandé : "Si lo firmaron con Chile, por qué no hacerlo con nosotros" ? Un seul coup d'oeil aux chiffres commerciaux indiquent que le commerce total entre le Chili et l'UE équivaut à peu près au commerce entre tous les pays constituant l'Amérique centrale et l'UE... C'est la vie, rit le loup en se tapant le ventre après s'être régalé la plus grosse chèvre.

Eurostat a par ailleurs produit quelques statistiques intéressantes sur les relations commerciales entre les deux régions. L'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) comptent 514,5 millions d'habitants (2000) comparativement à 378,5 pour l'Union européenne (UE), et le PIB global s'établit à 2140,1 milliards d'euros, comparativement à 8524,2 milliards pour l'UE. Le PIB par habitant est de 4160 euros pour l'ALC, et de 22522 pour l'UE. La part des pays ALC dans le commerce mondial (le commerce intra-UE non compris) est d'environ 7,5 %. L'UE compte pour environ 10 % des importations totales des pays ALC, et pour environ 8,5 % de leurs exportations (année 2000), un pourcentage en diminution par rapport à 1995 (importations : 12,5 % ; exportations : 12,9 %). Dans l'autre sens, les pays ALC comptent pour 5 % des importations et pour 6,2 % des exportations (en 1995, importations : 5,8 % ; exportations : 5,9 %).

L'UE est un partenaire commercial important pour les pays ALC, particulièrement pour le Chili (les importations UE représentent 12,3 % des importations totales, et les exportations 19,1 %), le Brésil (imp. : 19,5 % ; exp. : 21,2 %) et l'Argentine (imp. : 16,6 % ; exp. : 10,7

%). Toutefois, ces pays représentent, respectivement, à peine 0,5 % des importations UE et 0,4 % des exportations, et 1,7 % des importations et 1,8 % des exportations, et 0,5 % des importations et 0,7 % des exportations. Les échanges bilatéraux, en parts relatives, sont en baisse, et quatre pays, soit le Brésil, le Mexique, l'Argentine et le Chili, comptent à eux seuls pour 67,5 % des importations UE et 69,2 % des exportations. Les pays ALC exportent principalement vers l'UE des produits primaires et importent de l'UE surtout de la machinerie et de l'équipement de transport. Entre 1996 et 2000, les pays ALC ont reçu environ 13,5 % des flux d'investissements directs (hors-UE) de l'Union européenne. Le Brésil et l'Argentine ont été les deux grands bénéficiaires, avec, respectivement, 43,2 % et 22,7 % des flux. En 1999, le stock d'investissements directs européens dans les pays ALC représentait 11,7 % du stock total des investissements européens hors-UE. Le Brésil concentre à lui seul 34,6 % de ce stock, suivi de l'Argentine (27,4 %), du Chili (9%) et du Mexique (8,3 %). Ensemble, ces quatre pays concentrent environ 80 % des investissements directs européens dans la région.

BRÈVES HÉMISPÉRIQUES

- À la dernière semaine d'avril, le Congrès américain a voté en faveur d'une nouvelle loi permettant l'élimination des droits de douanes de 12,5 % perçus sur les importations de thon. La mesure a été reçue avec satisfaction par les pays andins (notamment le Pérou, l'Équateur et la Colombie), qui faisaient campagne auprès du Président Bush pour que le dossier du thon progresse, en contrepartie de leurs efforts en vue d'enrayer le trafic de stupéfiants en provenance de leurs territoires.

- La division États-Unis de Sela a produit une étude intéressante sur le commerce entre les pays Amérique latine-Caraïbes (ALC) et les États-Unis. Il en ressort que près de la moitié (48,4 %) des importations en provenance des pays ALC entrent aux États-Unis dans le cadre d'un régime préférentiel quelconque, comparativement à 10,4 % il y a dix ans. Le pourcentage doit cependant être pris avec une certaine réserve dans la mesure où par "régime préférentiel", on entend aussi bien les préférences "réciproques", comme l'ALENA, que les préférences "non réciproques". Quoi qu'il en soit, il ressort qu'en pourcentage des importations totales américaines, la part du commerce "préférentiel" s'établit à 62,2 % pour le Mexique, à 9,1 % pour les pays qui bénéficient du Système généralisé des préférences⁵, à 41 % pour les pays qui bénéficient de l'Initiative pour le Bassin des Caraïbes et à 19,8 % pour les pays bénéficiant du régime préférentiel andin. (*Major Issues Pending in the U.S. Congress*, No. 63 - 1st Quarter 2002)

- Aux derniers jours d'avril, *Human Right Watch* a déclaré la guerre aux compagnies bananières opérant en Amérique du sud, telles Chiquita Brands, Del Monte Fresh

Produce, Dole Food et la compagnie équadorienne Bonita. L'organisme de surveillance des droits de la personne dénonce le fait que ces compagnies emploient de la main-d'oeuvre infantile et que les conditions de travail sur leurs plantations — notamment en Équateur, le plus important pays exportateur de bananes —, violent les conventions internationales sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que sur le droit à l'organisation collective.

- Le Président du Nicaragua, Enrique Bolaños, a demandé une enquête judiciaire pour corruption et blanchiment d'argent contre son prédécesseur, Arnoldo Aleman (1997-2002), maintenant leader du Congrès. L'enquête vise également une vingtaine de fonctionnaires sous son administration et l'ancien ambassadeur du Mexique au Nicaragua. L'affaire porte sur un détournement de près de 1 million 350 mille \$ É.U. d'une transaction reliée à la compagnie de télévision publique. Bolaños aurait déclaré que la procédure n'entamait en rien son "amitié" personnelle pour Aleman, lequel jouit néanmoins d'une fort contestée double immunité comme ex-président et comme congressiste.

- Le 16 mai, sous l'œil inquiet des 7000 observateurs internationaux et nationaux, les citoyens de République dominicaine sont passés aux urnes pour décider du sort des quelque 2006 postes législatifs et municipaux à combler. 44,9 % des suffrages ont été accordés au PRD (Parti révolutionnaire dominicain), 26,8 % au parti de l'ex-président Ballaguer (Parti réformiste social-chrétien, PRSC) et 26,8 % au PLD (Parti de libération dominicaine). Le PRD de l'actuel président H. Mejia dispose maintenant de la majorité au Congrès (70 sur 135 députés et 24 sur 60 sénateurs), ce qui l'aidera dans son projet de réforme constitutionnelle lui permettant de préparer sa ré-élection en 2004.

⁵ Cinq pays ont seulement été retenus ici, soit l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela ; pour les autres pays, les importations SGP sont ajoutées aux importations préférentielles spécifiques.

- À la mi-mai, les États-Unis ont accordé une aide de 600 000 \$ É.U. à Haïti, pour l'aide à la lutte contre le trafic de drogue.

- Suite à la décision de la Colombie en date du 1er mai d'imposer des tarifs à l'entrée des vins chiliens (jusqu'à 20 %), le Chili a demandé l'amorce de consultations formelles prévues par le mécanisme de résolution des différends intégré à l'accord économique en vigueur entre les deux pays.

- Le 21 mai, et faute de ressources pour la moderniser, le gouvernement du Honduras a annoncé son intention de privatiser (à 55 %, dont 4 % aux particuliers) l'entreprise de télécommunications Hondutel. Le gouvernement calcule que pour assurer l'installation d'à peine un quart des demandes de lignes téléphoniques, soit 90 000, Hondutel aurait besoin immédiatement de 30 millions de \$ É.U., ce qui représente plus d'un an de ses bénéfices. En octobre dernier, Hondutel était en vente pour 300 millions de \$ É.U., mais la seule compagnie intéressée à l'acheter, Telmex (Mexique) n'a offert que le tiers de la somme demandée...

- L'affaire Bombardier-Embraer se poursuit: le délai de 90 jours accordé par l'OMC dans sa dernière décision en défaveur du Canada est venue à échéance le 20 mai. Quoique les discussions bilatérales se poursuivent, le Canada n'a toujours pas informé les membres de l'OMC des mesures qu'il compte prendre. Le ministère des Affaires étrangères du Brésil s'est donc arrogé le droit de « suspendre ses concessions et ses autres obligations envers le Canada », ce qui signifie que les sanctions seront bientôt annoncées (jusqu'à 3,6 milliards de \$ É.U.) si le Canada ne réagit pas rapidement.

- Dans son allocution à la somptueuse Université de la Havane à la mi-mai, l'ancien président Jimmy Carter (1977-1981), en visite pour six jours à la capitale, a essentiellement plaidé en faveur du droit de dissidence et encouragé des réformes démocratiques sur l'île. Évoquant le Projet Varela — une pétition de 11 000 signatures

demandant au gouvernement cubain le droit d'expression, d'association et l'amnistie pour les prisonniers politiques —, il a rappelé que le droit à l'association était garanti dans la constitution cubaine. Il a demandé à Fidel Castro de permettre la visite de la Croix Rouge internationale et du Haut-Commissaire des Nations unies pour les droits humains dans les prisons de l'île. Carter a également manifesté son désaccord avec l'embargo imposé par les États-Unis et mis l'administration Bush quelque peu dans l'embarras en dénonçant l'absurdité des propos relatifs à la fabrication d'armes chimiques sur l'île. Moins d'une semaine après le retour de Carter aux États-Unis, Bush n'en n'a pas moins réaffirmé devant les médias sa ferme décision de ne pas lever l'embargo d'un iota tant et aussi longtemps que des réformes libérales économiques et politiques ne seront pas amorcées à Cuba, un pays qu'elle aimerait bien ajouter à sa liste des États terroristes. De quoi faire plaisir à l'électorat cubain de la Floride...

- Réunion de la commission du libre-échange de l'ALENA le 28 mai, à Puerto Vallarta au Mexique. Belle unanimité de façade sur les mérites du libre-échange à trois et appui pour « une libéralisation plus poussée des échanges commerciaux régionaux et multilatéraux ».

- Après s'être fait rappeler à l'ordre l'automne dernier pour l'incongruité de leurs prévisions économiques, les économistes du FMI ont mis les bouchées doubles pour se refaire une image. Aussi, l'organisme a-t-il révisé à la baisse ses pronostics économiques pour l'Amérique latine publiés dans son *World Economic Outlook*, passant de 3,6 % (aux estimations de décembre 2001) à 0,7 % pour 2002... En tête de file, la République dominicaine, le Pérou, l'Équateur et le Chili, avec respectivement 3,7 %, 3,5 %, 3,1 % et 3,0 % de taux de croissance économique projetée pour 2002. L'Argentine, l'Uruguay et le Venezuela viennent en pires derniers, avec de 10 à -15 % pour l'Argentine, et -1,7 % et -0,8 % pour les deux autres. L'Argentine bat aussi

le record du taux d'inflation le plus élevé pronostiqué pour l'année en cours: de 20 à 25 %. D'ailleurs, l'Institut international pour la gestion du développement (IMD) ne prend même plus la peine de classer l'Argentine depuis l'an 2000 dans son indice de la compétitivité mondiale...

Le nouveau *World Economic Outlook* est presque entièrement consacré à l'analyse des cycles de l'économie mondiale. Naïvement, Kenneth Rogoff avait dû reconnaître fin septembre que le FMI était incapable de dire si l'économie mondiale était ou non en récession, vu que l'organisme n'en avait aucune définition officielle. C'est maintenant chose faite, l'indicateur retenu étant le recul du PIB annuel mondial par habitant en parité de pouvoir d'achat en dessous de 1 % (Question: n'est-il pas plus pertinent de prendre le volume du commerce mondial comme indicateur de la conjoncture économique mondiale ?). Toujours est-il qu'on est ainsi heureux d'apprendre que l'économie globale a été en récession en 1975, en 1982 et en 1991, mais que pour 2001, vu que l'indicateur était au dessus du

1 % critique, on l'a échappé belle.... Beaucoup de bruit pour rien donc, d'autant que l'économie américaine semble bien repartie sur la voie de la reprise économique d'une part et que les politiques monétaires et budgétaires sont dans l'ensemble bien tenues en laisse d'autre part. Quatre facteurs de risque toutefois: le déficit extérieur des États-Unis, le risque financier lié au niveau élevé d'endettement des particuliers et des entreprises auquel vient s'ajouter la surévaluation boursière, l'enlisement du Japon dans la récession (sa troisième en dix ans) et les chocs imprévus (augmentation du prix du pétrole ou attentats). Pour 2002 et 2003, le FMI prévoit une croissance de la production mondiale de 2,8 % et 4 %, respectivement, et une croissance du volume du commerce des biens et services de 2,5 % et 6,6 %. Attention à l'inflation toutefois. Même son de cloche du côté de l'OCDE qui se demande déjà dans ses *Perspectives économiques* «à quel moment et à quel rythme il y aura lieu de mettre un terme aux mesures de soutien de la demande», ce qui revient à passer le message aux autorités monétaires que le temps est peut-être venu de penser à faire remonter les taux d'intérêt.